

Riverains de l'école maternelle Langevin
Et de son parking provisoire
Chez M Stéphane Bertin
39 rue Franklin
69120 Vaulx-en-Velin

Monsieur le Maire
Mairie de Vaulx-en-Velin
Place de la Nation
69120 VAULX EN VELIN

Vaulx-en-Velin, le 22 août 2012

Objet : nuisances et incivilités autour de l'école
Maternelle Langevin et du parking provisoire été 2012

Monsieur le Maire,

En septembre 2011, la Ville de Vaulx-en-Velin a ouvert une nouvelle école maternelle sur le site des anciens logements d'instituteurs au niveau du 40 rue Franklin. Dès avant le démarrage des travaux et jusqu'à ce jour, cette école a fait couler beaucoup d'encre, non seulement parce que sa situation oblige des centaines de familles à des heures et des heures de marche chaque jour alors que l'école fermée par vos soins était en proximité des logements des familles, mais surtout parce que les riverains dont nous sommes vous avait alerté en raison de l'absence de places de parking prévues pour cette construction. Après nous avoir dit que ce parking n'était pas utile et que les familles devaient se mettre à la marche, changer leurs habitudes et mettre en place Pedibus, vous avez finalement fait réaliser un parking provisoire sur un terrain en zone naturelle.

Et c'est depuis la réalisation de ce parking que non seulement les soucis de stationnements sauvages n'ont pas été réglé, mais qu'en plus des incivilités et nuisances diverses se sont faites jour.

Tout d'abord ce furent des réunions nocturnes d'adolescents et de jeunes adultes qui jusque tard dans la nuit jouaient au ballon et discutaient fort, empêchant les citoyens que nous sommes, de dormir après le travail. Puis ce furent des tags sur les murs de clôture du nouveau terrain. Cet été les activités ont pris un nouveau tournant et le groupe formé sur place a commencé des dégradations. Au-delà des tags de vos bâtiments, une partie du toit et des tuiles du mur Micollet a été cassé. Puis ce fut le tour des sculptures des anciennes entrées du château détruites en juillet. Les rassemblements n'ayant pas cessés, les personnes du groupe ont investi à plusieurs reprises le toit de l'école maternelle jusqu'à la nuit du 11 au 12 août 2012, nuit lors de laquelle une personne est tombée du toit situé à une huitaine de mètres de haut, chute qui l'a fortement blessé. Les jours suivants ont vu de nouveau rassemblements sur le toit, puis des déclenchements d'alarmes de l'école (week-end du 18-19 août lors duquel l'alarme a retenti sans discontinuer de 4h20 à 5h le 19/8). Les derniers événements ont eu lieu le lundi 20/8 au soir où cette fois-ci de nombreuses dégradations de l'école se sont déroulées (en particulier des vitres cassées).

Riverains de l'école maternelle Langevin
Et de son parking provisoire
Chez M Stéphane Bertin
39 rue Franklin
69120 Vaulx-en-Velin

A ce jour les riverains ne sont pas restés inactifs. Nombre d'entre nous sont intervenus auprès des auteurs de troubles pour faire cesser leurs activités. De nombreux appels auprès de Police Secours ont été passés. Des coups de fil et courriers ont été adressés à vos services. Malheureusement tout cela n'a pas eu d'effet. Les nuisances se poursuivent. Et nous en souffrons dans la plus grande indifférence des services publics.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, de prendre les mesures simples suivantes pour assurer la sécurité et l'ordre public :

- Couper l'éclairage public aux alentours des lieux concernés,
- Mettre en place une patrouille de sécurité à demeure sur le site pour le temps qu'il faudra afin d'assurer la sécurité localement puis le bon stationnement des véhicules à compter du 4 septembre date de la rentrée des classes,
- Réparer les dégâts occasionnés (autant aux bâtiments publics, ce que vous semblez avoir fait rapidement, mais aussi aux biens privés) et faire en sorte que leurs coûts incombent aux personnes concernées,
- Déposer plainte contre les auteurs de trouble et les poursuivre jusqu'à ce que la Justice se fasse.

Nous espérons que votre action sera visible et efficace afin que de plus graves événements encore ne surviennent pas.

Dans l'attente de votre action rapide et visible,

Veillez recevoir, Monsieur Le Maire, nos salutations les meilleures.

PREVOST n° 25

Copie : Presse, Riverains, Associations locales.

Je serais surtout favorable
de rencontrer un responsable de
la mairie et un responsable des
services de police. Présidente du
collectif La Colombe
15/09/12